



# la CGT trésor Corse du Sud

Avril 2007

## Il y a le ciel, le soleil et la mer... et la vie chère !

L'enquête INSEE de mars 2006 met en évidence que sur les produits alimentaires, les prix sont respectivement en moyenne plus élevés de 6 % et 9,7 % en Corse qu'en Ile de France et en PACA.

Une autre enquête, de la DGCCRF cette fois, porte l'accent sur une différence de prix défavorable à la Corse de 11 cts d'euros sur le prix du litre de « sans plomb » et de 12 cts pour le gazole entre la grande distribution sur le continent et les distributeurs indépendants corses.

Après les manifestations du 10 février, qui ont rassemblé des milliers de personnes contre la vie chère, le 26 mars 2007 se tenait à Ajaccio, en présence du Préfet de Corse, une réunion du CRIES (Comité Régional de l'Information Economique et Sociale).

La CGT a fait des propositions au cours de cette séance.

- **Mettre fin aux marges abusives des Grandes Surfaces en Corse.**
- **Même si le surcoût du transport maritime ne peut justifier l'écart important des prix, la CGT demande la gratuité pour les produits de 1ere nécessité (alimentaire produits frais) comme cela se fait pour l'exportation des produits Corse vers le continent.**
- **Concernant les carburants, nous exigeons que les réductions fiscales existantes en Corse (3 cts/l pour la TIPP et 5 cts/l pour la TVA soit un total de 8 cts par litre) se retrouvent sur le prix final. A structure de distribution comparable ( sans prendre en compte la vente en Grande Surface) l'essence devrait être inférieure de 8 cts en Corse, par rapport au continent, or le prix est bien supérieur.**
- **Enfin la CGT a proposé au Préfet l'ouverture d'une négociation régionale sur le pouvoir d'achat et les salaires en Corse afin d'étudier les modalités d'attribution de la prime de vie chère.**

La CGT revendique en particulier l'extension de la prime de vie chère aux retraités : en effet, le coût de la vie ne baisse pas quand on prend sa retraite, les prix continuent d'augmenter alors que nos ressources chutent !

Rappelons que, lors de la réunion de présentation du Plan Départemental d'Action du Trésor le 26 janvier 2007 à Porticcio, le Préfet s'était engagé à présenter une demande de revalorisation de la prime de vie chère.

Tout aussi légitime, la revendication d'attribution d'une bonification indiciaire. Afin de soutenir la demande formulée par les représentants syndicaux siégeant en CTPL, nous vous invitons à signer la pétition circulant dans vos services, et à l'adresser à : la section CGT de Corse du Sud, contact Jacques ANDREANI (Trésorerie Générale Ajaccio Service du Contrôle Financier Tél 04.95.23.79.83)

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le syndicat CGT.**

**Alors, je me syndique...**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse administrative : .....

E mail : .....

Grade : .....Temps partiel : ..... Date :

Signature,

